

DOSSIER: 8608-32
Minute 5554

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT(S): 1279

CADASTRE: Paroisse de Sault-au-
Récollet

DIV. D'ENR.: Montréal

ADRESSE: 4200 rue Denis-Papin

MUNICIPALITÉ: Ville de Montréal

MONTRÉAL, LE 19 janvier 1989.

TÉL.: (514) 337-6141

Yves Gascon B.A., B.S.C.A.

ARPENTEUR-GÉOMÈTRE

4244 RUE DE SALABERRY
MONTRÉAL, P.Q.
H4T 1H1

CERTIFICAT DE LOCALISATION

A la demande de M. Maurice Longpré, pour Gestion Mangel Inc., en vue de la vente ou de l'achat de l'immeuble ou de l'obtention d'un prêt hypothécaire, Je, soussigné, Arpenteur-Géomètre de la Province de Québec, ai effectué le levé le 18 janvier 1989, et certifie que:

1. LOCALISATION DE LA PROPRIETE

La bâtisse portant le numéro civique 4200 rue Denis-Papin dans la municipalité de la ville de Montréal, est située entre les limites du lot 1279 du cadastre officiel de la paroisse de Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, Province de Québec.

2. DESCRIPTION DU TERRAIN

Les dimen.^{certifié} ainsi que la localisation du lot 1279 sont telles qu'indiquées sur la copie de plan ci-annexée et correspondent avec les titres ainsi qu'avec les mesures prises sur le terrain.

Le lot 1279 mesure vingt-quatre mètres et quatre-vingt-dix-neuf centièmes (24,99 m) vers le nord-est et vers le sud-ouest, trente-quatre mètres (34,00 m) vers le nord-ouest et vers le sud-est, pour une superficie de huit cent quarante-neuf mètres carrés et soixante-six centièmes (849,66 m²), si, et est borné comme suit:

- vers le nord-est, par les lots 1291 et 1292;
- vers le sud-est, par le lot 1280;
- vers le sud-ouest, par le lot 368-173, -24ième avenue (Saint-Michel);
- vers le nord-ouest, par les lots 368-219-30 et 369-53, rue Denis-Papin.

3. DESCRIPTION DE LA BATISSE

La bâtisse est une maison en brique de trois étages, renfermant quatorze logements. Les dimensions et la localisation de laquelle sont indiquées sur la copie de plan ci-annexée.

PAU

22001.1

1.8

1^{er}

originaux

hors SHDM.

4. MITOYENNETE

Il n'y a aucun mur mitoyen sur cette propriété.

5. OUVERTURES ET VUES

Toutes les ouvertures ou projections sont conformes aux articles 533 @ 538 du code civil.

6. SERVITUDES ET SERVICES D'UTILITES PUBLIQUES

a) Il y a des câbles aériens de téléphone qui desservent à la fois la propriété en question et les propriétés voisines, et qui sont fixés à une partie de la bâtisse en question et à une partie des bâtisses immédiatement voisines.

b) Une servitude de droit de passage devra être créée pour communiquer depuis la -24ième avenue (St-Michel), lot 368-173, jusqu'à l'arrière des bâtisses érigées sur les lots 1279, 1280, 1281, 1291, 1292 et 1293; ce droit de passage affectera les lots suivants:

1) L'extrémité sud-est du lot 1279 sur une largeur de trois mètres (3 m) par trente-quatre mètres (34 m) de profondeur.

2) L'extrémité nord-ouest du lot 1280 sur une largeur de trois mètres (3 m) par trente-quatre mètres (34 m) de profondeur, son extrémité nord-est sur une profondeur de trois mètres (3 m) par vingt-huit mètres et cinquante centièmes (28,50 m) de largeur et son extrémité sud-est sur une largeur de six mètres (6 m) par dix mètres et huit dixièmes (10,8 m) de profondeur depuis la limite nord-est du dit lot.

3) L'extrémité sud-est du lot 1291 sur une largeur de deux mètres et vingt-deux centièmes (2,22 m) par trois mètres (3 m) de profondeur depuis la limite sud-ouest du dit lot.

4) L'extrémité sud-ouest du lot 1292 sur une profondeur de trois mètres (3') par vingt-neuf mètres et vingt-huit centièmes (29,28) de largeur. .../3

c) Il y a actuellement des passages à pied qui permettent de communiquer depuis la -24ième avenue, la -25ième avenue, le boulevard Robert et la rue Denis-Papin, jusqu'à l'arrière de la bâtisse en question et à l'arrière des bâtisses voisines, lesquels ne suivent pas nécessairement les droits de passage ci-haut décrits mais empruntent un ensemble de trottoirs déjà aménagés. Cependant, l'accès aux droits de passage à créer depuis les rues publiques s'effectuent actuellement au même endroit; la majorité de l'emprise des droits de passage à créer correspond à des parties de terrain déjà utilisées comme stationnement.

d) Il n'y a aucune autre servitude apparente affectant cette propriété.

7. REGLEMENTS MUNICIPAUX

Cette bâtisse a été construite en conformité avec les règlements municipaux de construction et de zonage quant à la localisation et à la nature de celle-ci.

8. ZONAGE AGRICOLE

Cette propriété n'est pas affectée par le projet de loi 90 concernant le zonage agricole.

9. EMPIETEMENT

Il n'y a aucun empiètement affectant cette propriété.

10. RESERVES ET BIENS CULTURELS

Cette propriété est exempte de toute réserve pour fins publiques et n'est pas affectée d'un classement comme monument historique ni située dans l'aire de protection d'un bien classé.

11. REGIE DU LOGEMENT

Dépendant de l'interprétation donnée aux articles 45 à 56 de la Loi sur la Régie du Logement, cette propriété et les bâtisses voisines pourraient être considérées comme un ensemble immobilier; cependant, chacune des bâtisses est reliée de façon distincte aux services publics d'électricité et chacune semble avoir sa propre entrée d'acqueduc et sortie d'égout vers les rues publiques.

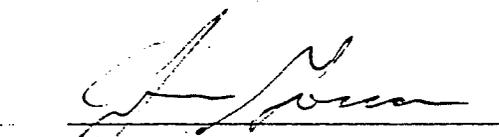
Le tout est tel qu'indiqué sur la copie de plan ci-annexée, Minute 5582, laquelle fait partie intégrante du présent document, Minute 5554, Dossier 8608-32, en date du 19 janvier, 1989, et préparé par l'arpenteur-géomètre soussigné.

MONTREAL, le 19 janvier 1989

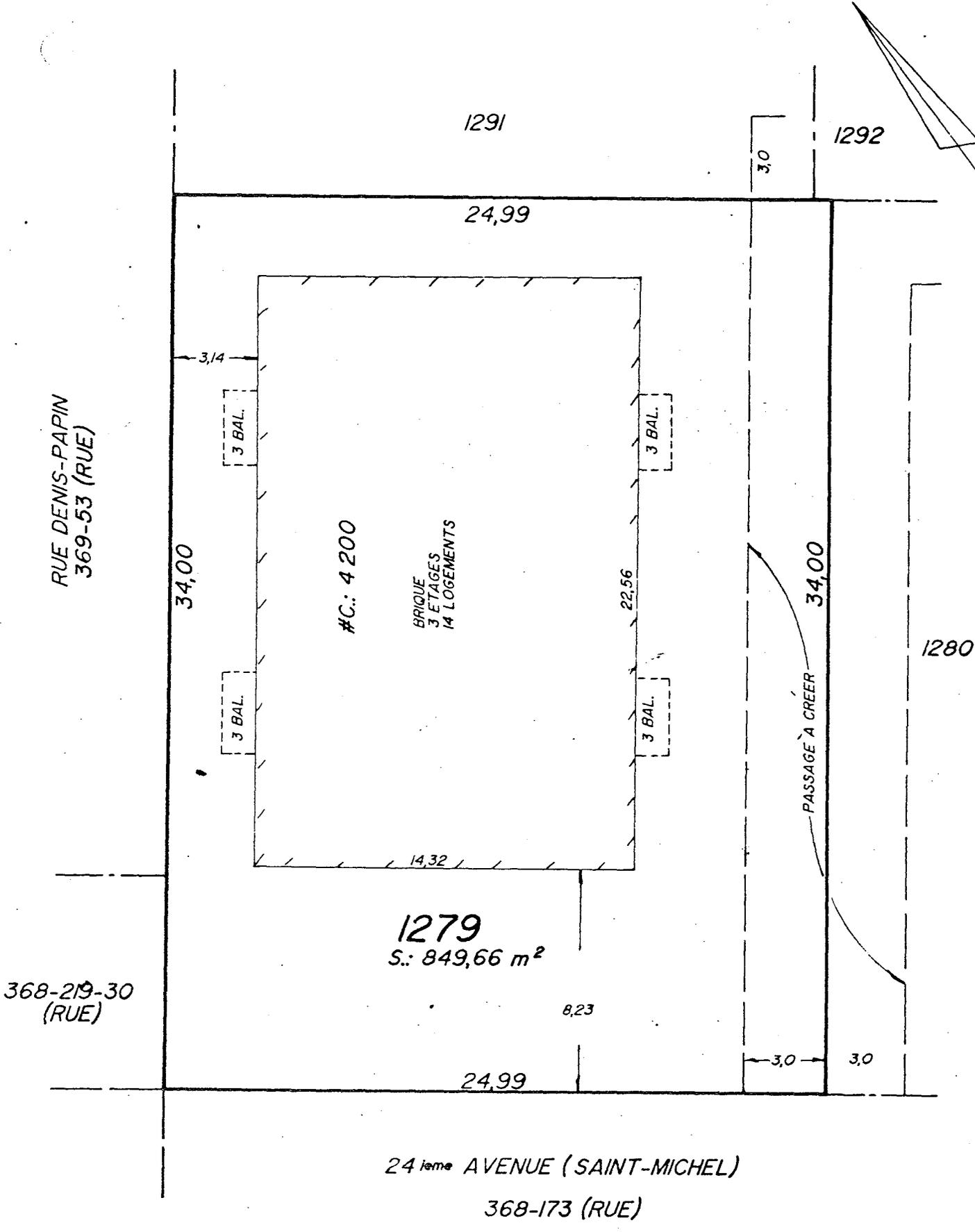


YVES GASCON
Arpenteur-Géomètre

copie conforme à l'original
23 JAN. 1989



YVES GASCON
Arpenteur-Géomètre



CE PLAN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR D'AUTRES FINS QUE CE POUR QUOI IL A ÉTÉ PRÉPARÉ. LE RAPPORT QUI ACCOMPAGNE CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CE DOCUMENT.

CERTIFICAT DE LOCALISATION

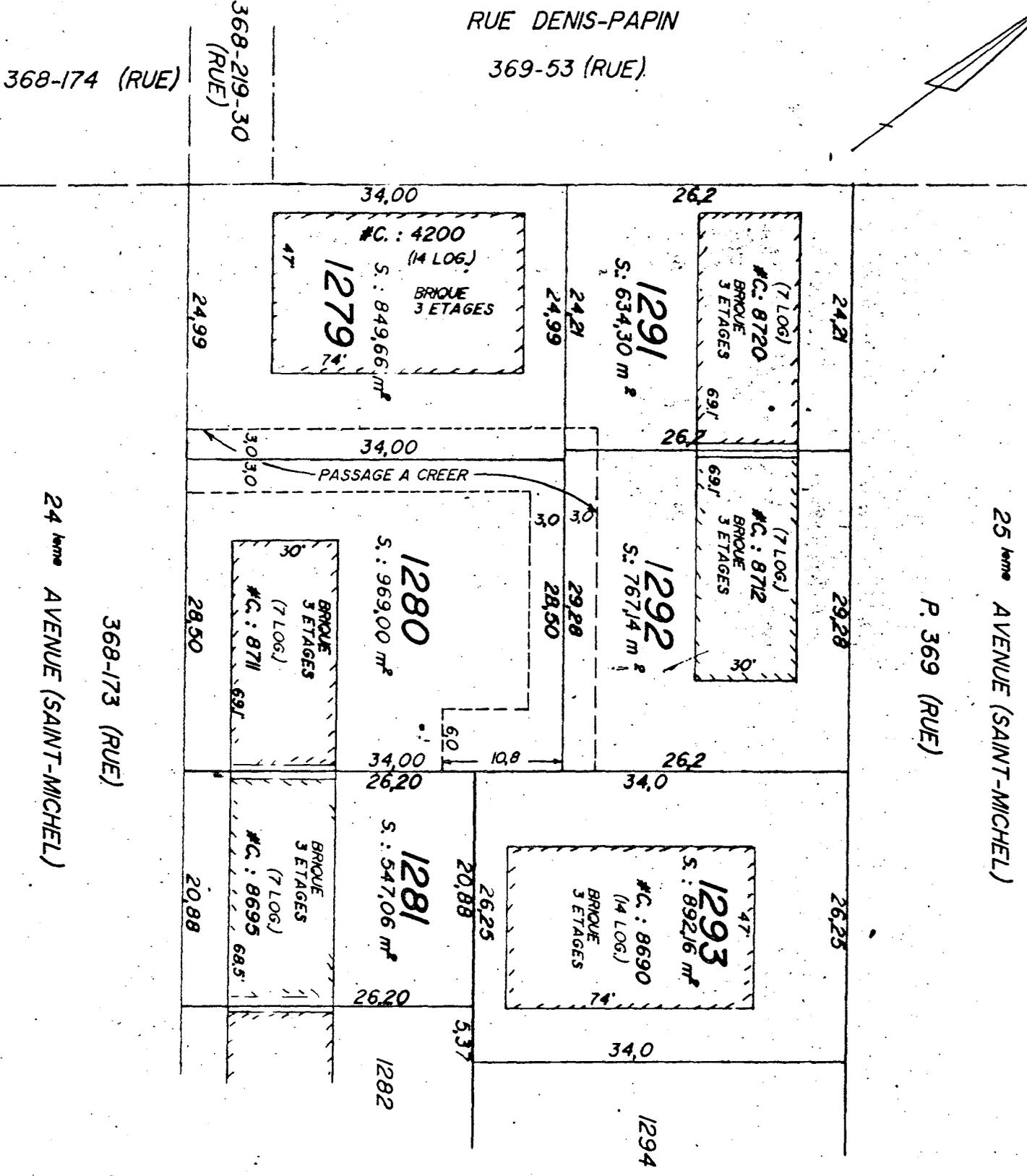
LOT (S)	1279
CADASTRE	PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET
DIV. D'ENR.	MONTREAL
MUNICIPALITÉ	VILLE DE MONTREAL
ÉCHELLE	1:200 SI
DATE	19 JANVIER 1989

COPIE CONFORME
LE 23 JAN, 1989

Yves Gascon

YVES GASCON
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE
4244 DE SALABERRY, MONTRÉAL
H4J 1H3 TEL.: 337-6141

DOSSIER	8608-32
MINUTE	5554



CE PLAN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR D'AUTRES FINS QUE CE POUR QUOI IL A ÉTÉ PRÉPARÉ. LE RAPPORT QUI ACCOMPAGNE CE PLAN FAIT PARTIE INTÉGRANTE DE CE DOCUMENT.

CERTIFICAT DE LOCALISATION

LOT (S)	1279, 1280, 1281, 1291, 1292 ET 1293
CADASTRE	PAROISSE DE SAULT-AU-RECOLLET
DIV. D'ENR.	MONTREAL
MUNICIPALITÉ	VILLE DE MONTREAL
ÉCHELLE	1 : 500 S.I
DATE	19 JANVIER 1989

COPIE CONFORME
LE 23 JAN, 1989

Yves Gascon

YVES GASCON
ARPENTEUR - GÉOMÈTRE
4244 DE SALABERRY, MONTRÉAL
H4J 1H3 TEL : 337-6141

DOSSIER	8608-32
MINUTE	5582